

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 8 avril 2025

**Pour 2025, le Département se dote d'un budget gage de stabilité :
un budget responsable « qui permet de
disposer encore de la liberté nécessaire pour répondre réellement
aux demandes et besoins concrets du territoire » (Lionel Chauvin)**

Réuni en session plénière les 7 et 8 avril 2025, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme s'est doté d'un budget pour l'année 2025.

Avec une baisse de seulement - 0,3 % de fonctionnement par rapport au réalisé de 2024 (après retraitement des dépenses exceptionnelles) et une hausse significative de + 7,12 % d'investissement par rapport au réalisé de 2024, ce budget est un gage de stabilité. L'adoption d'un tel budget malgré un contexte national et international incertain et de nouvelles dépenses imposées « permet de disposer encore de la liberté nécessaire pour répondre réellement aux demandes et besoins concrets du territoire », comme l'a indiqué Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental.

Les conseillers départementaux réunis en session plénière ont voté le budget départemental pour l'année 2025. Avec 679 M€ de fonctionnement et 108,3 M€ d'investissement, ce budget est un gage de stabilité et permet au Département "de disposer encore de la liberté nécessaire pour répondre réellement aux demandes et besoins concrets du territoire", comme l'a expliqué Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental. Malgré un contexte national et international contraignant, les arbitrages permettent un budget de fonctionnement quasi stable avec une baisse de seulement -0,3% par rapport au réalisé de 2024 après retraitement des dépenses exceptionnelles, et un budget d'investissement en hausse de + 7,12 % par rapport au réalisé de 2024.

En 2025, le Département s'était fixé, lors du dernier débat d'orientations budgétaires :

- 4 priorités majeures:

- Donner la priorité à la protection de l'enfance
- Accélérer la rénovation concrète des collèges grâce au Plan Marshall
- Poursuivre l'aide aux territoires et aux élus locaux, et l'accompagnement des projets communaux et intercommunaux
- Garantir la sécurité des Puydômois grâce à un soutien sans précédent au SDIS

- 2 nouvelles actions stratégiques complémentaires:

- Renforcer le soutien au parasport
- Soutenir les acteurs du tourisme.



La protection de l'enfance est la première des priorités départementales pour l'année 2025, avec un budget de plus de 107 M€. Cette politique exigeante traduit l'engagement fort de la collectivité depuis le début de la mandature sur ce dossier phare. Cette année, le Département s'oriente vers l'adoption d'un nouveau schéma départemental de la prévention et de la protection de l'enfance et de la famille pour sécuriser les parcours des enfants, développer les projets personnalisés, développer les solutions, renforcer les dispositifs d'intervention adaptés, et structurer les actions d'accompagnement à l'autonomie. Parmi ces 107 M€ dédiés à prévenir et protéger, ce sont 66,5 M€ qui seront consacrés à l'hébergement avec notamment la création de 132 places supplémentaires en accueil médico-social. Ce sont également 11 M€ pour le déploiement de mesures d'accompagnement, 14,79 M€ pour consolider et développer l'accueil familial, 2,9 M€ pour le soutien à la parentalité et aux familles.

Avec ce budget, le Département s'engage également à **accélérer la rénovation des collèges et à miser sur la jeunesse puydômoise.** L'accélération en 2025 des réalisations du Plan Marshall des collèges va permettre le lancement, par exemple, de plusieurs chantiers d'envergure de rénovation énergétique (3 projets pour 15,3 M€), mais aussi les programmes de réfection de toitures, de modernisation de restaurants scolaires et de végétalisation des cours. Le Département compte poursuivre son accompagnement de la jeunesse puydômoise pour construire le collège de demain, en maintenant le soutien financier des établissements, leur accompagnement dans la transition numérique, les moderniser. Le Département continuera enfin de donner la parole aux collégiens, dans le cadre du 2e mandat du Conseil départemental des jeunes réunissant 31 binômes mixtes fille/garçon (un par canton). C'est un projet phare de la mandature actuelle : faire vivre un Conseil départemental des jeunes afin d'impliquer les collégiens dans les actions du Département. Pour cette priorité départementale, ce sont 15,6 M€ de fonctionnement et plus de 25 M€ d'investissement qui ont été votés pour 2025.

En outre, le Département poursuit en 2025 **une politique volontariste d'aide aux territoires et aux élus locaux, et d'accompagnement des projets communaux et intercommunaux.** Les Conseillers départementaux ont voté 18 M€ en direction des territoires pour continuer d'accompagner les projets d'investissement des communes et intercommunalités (y compris Clermont Auvergne Métropole) et participer au financement des partenaires du Conseil départemental (Parcs naturels régionaux, CAUE, SMAD Combrailles, PETR Grand Clermont, aéroport). Ce budget va permettre également d'accorder un soutien financier aux communes confrontées à des événements climatiques graves, ou encore pour la rénovation énergétique de groupes scolaires et autres projets Petites Villes de Demain. Enfin cette aide aux territoires et aux projets communaux et intercommunaux va permettre de poursuivre l'aménagement de la Via Allier.

Enfin, le budget 2025 du Département priorise **un soutien sans précédent au SDIS pour garantir la sécurité des Puydômois.** Suite à la récente adoption du nouveau Schéma départemental de couverture des risques du Puy-de-Dôme (SDACR 63), le Conseil départemental alloue 43,7 M€ de fonctionnement au SDIS, soit 1 M€ de plus qu'en 2024, et reconduit en 2025 une aide à l'investissement matériel et immobilier de 2 M€. Depuis 2021, le Conseil départemental a ainsi consacré 197,4 M€ pour soutenir nos sapeurs-pompiers volontaires et professionnels qui veillent à la sécurité de tous les Puydômois sur tous les territoires.

Ces quatre priorités pour l'année 2025 seront complétées par un travail accru destiné

à promouvoir et soutenir, au moyen de **deux nouvelles actions stratégiques, respectivement le parasport ou sport adapté, et les acteurs du tourisme:**

- **le Département engagé sur la voie de l'adoption d'une stratégie départementale sport et parasport (2025-2030).** Le Puy-de-Dôme, terre de sports, c'est 168 000 licenciés sportifs dans plus de 1400 clubs sportifs dont 30 clubs d'envergure nationale. Le sport mobilise aussi des milliers de bénévoles dans tout le département. Activité physique, pilier de la santé publique, le sport est également un vecteur de lien social et un facteur d'aménagement et de développement du territoire. Le Département fait le choix de devenir un réel partenaire en aidant les clubs sportifs et parasportifs (équipement, formations, manifestations d'envergure), en soutenant le Comité départemental Handisport, tout en promouvant l'activité sportive pour tous sur tous les territoires (offre de sport itinérante, matériel mobile pour les comités). Pour développer la pratique du sport et du parasport sur tous les territoires, le Département acte donc 950 000 € d'accompagnement des acteurs du monde sportif, d'investissement pour l'équipement des clubs et pour l'évènementiel sportif et le bus sportif itinérant.
- **le budget 2025 va permettre d'apporter un soutien aux professionnels du tourisme grâce à la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie touristique départementale de développement du tourisme et des loisirs (2025-2030).** Secteur économique important (représentant 5,4 % de l'emploi dans le Puy-de-Dôme qui est, avec 15 millions de nuitées touristiques par an, est le 4e département de la région AuRA en matière de fréquentation), le tourisme fait l'objet d'une nouvelle stratégie du Département qui adopte, avec le budget 2025, un soutien fort aux professionnels, avec 1,69 M€ pour le déploiement du plan d'action en lien avec la nouvelle stratégie touristique, l'accompagnement des organismes touristiques en relation avec les principales filières de la destination et les organisateurs d'événements touristiques, l'entretien des itinéraires chemins de randonnée, et surtout pour la poursuite du soutien aux territoires dans leurs projets d'aménagements touristiques.

Comme l'a rappelé Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental : « *Alors qu'une très grande partie des Départements est en train de procéder à des coupes sombres ou ont d'ores et déjà annoncé le report ou l'annulation pure et simple de très nombreux investissements, que l'association des Départements de France entame un bras de fer avec l'Etat, notre Département est encore en mesure de faire face en 2025. (...) Grâce à ce budget 2025, en responsabilité, individuellement mais aussi collectivement, nous disposons encore, je dis bien, encore, de la liberté nécessaire pour répondre réellement aux demandes et besoins concrets du territoire. Nous nous sommes donné cette possibilité. Nous devons en mesurer le caractère précieux et en prendre réellement conscience.* »



UN BUDGET 2025

GAGE DE STABILITÉ

Malgré un contexte national et international incertain et de nouvelles dépenses imposées :

679 M€
EN FONCTIONNEMENT

-0,3% *

108,3 M€
EN INVESTISSEMENT

+7,12% *

*par rapport au réalisé 2024

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

4 PRIORITÉS MAJEURES

- Protection de l'enfance
- Rénovation des collèges > Plan Marshall
- Aide aux territoires et projets communaux et intercommunaux
- Soutien sans précédent au SDIS 63

2 ACTIONS STRATÉGIQUES NOUVELLES

- Renforcer le soutien au parasport
- Soutenir les acteurs du tourisme

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

PROTECTION DE L'ENFANCE PRIORITÉ 1

Nouveau schéma départemental de la prévention
et de la protection de l'enfance et de la famille

107 M€
POUR PRÉVENIR ET PROTÉGER

Héberger : +132 places en accueil médico-social

Déployer de mesures d'accompagnement

Consolider et développer l'accueil familial

Soutenir la parentalité et les familles

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

RÉNOVATION DES COLLÈGES PRIORITÉ 2

Accélérer le Plan Marshall des collèges
et miser sur la jeunesse puydômoise

40,68 M€
POUR

Construire le collège de demain

Financer des chantiers d'envergure de rénovation énergétique

Moderniser les structure et les équipements

Accompagner dans la transition numérique

Donner la parole aux collégiens

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

AIDE AUX TERRITOIRES PRIORITÉ 3

Accompagner les projets
communaux et intercommunaux

18 M€

POUR

Participer aux financements de nos partenaires et
soutenir les élus locaux

Soutenir financièrement :

- les communes confrontées à des événements climatiques graves
- la rénovation énergétique de groupes scolaires
- les projets Petites Villes de Demain

Poursuivre la Via Allier

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

SOUTIEN AU SDIS 63 PRIORITÉ 4

Apporter un soutien sans précédent au SDIS 63
pour garantir la sécurité des Puydômois

45,7 M€

POUR

Répondre aux besoins du nouveau Schéma
départemental de couverture des risques (SDACR 63)

Reconduire l'aide à l'investissement matériel
et immobilier

Soutenir nos sapeurs-pompiers volontaires
et professionnels

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

SPORT ET PARASPORT ACTION STRATÉGIQUE 1

Adopter une stratégie départementale
sport et parasport (2025-2030)

950 000 €

POUR

Aider les clubs sportifs et parasportifs (équipement,
formations, manifestations d'envergure)

Soutenir le Comité départemental Handisport

Promouvoir l'activité sportive pour tous sur tous les
territoires

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025

TOURISME & LOISIRS ACTION STRATÉGIQUE 2

Adopter une stratégie de développement
du tourisme et des loisirs (2025-2030)

1,69 M€

POUR

Déployer, aux côtés des acteurs du secteur, un 1er plan
d'action en lien avec la nouvelle stratégie touristique

Accompagner les organismes touristiques et les
organisateurs d'événements touristiques

Entretenir les chemins de randonnée

Poursuivre le soutien aux territoires dans leurs projets
d'aménagements touristiques

SESSION PLÉNIÈRE (BUDGET) DU 8 AVRIL 2025